



A E D B F

Association Européenne de Droit Bancaire et Financier
Luxembourg

Conférence organisée par l'AEDBF Luxembourg
(Association Européenne de Droit Bancaire et Financier)
en partenariat avec :



UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG



Luxembourg House of Financial Technology

**LES CRYPTOMONNAIES : ENJEU JURIDIQUE
POUR LE LUXEMBOURG**

Luxembourg, le jeudi 7 septembre 2018

Chers Membres,
Mesdames, Messieurs,

Le conseil d'administration de l'AEDBF Luxembourg a l'honneur et le grand plaisir de vous inviter à la conférence organisée par l'AEDBF Luxembourg en partenariat avec l'ALJB, l'Université de Luxembourg et Luxembourg House of Finance and Technology (LHoFT).

La Conférence se tiendra le **JEUDI 18 OCTOBRE 2018** après-midi au **Centre Bancaire « 19 Liberté » de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (BCEE)** au 19, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Elle sera précédée d'un déjeuner-buffet (walking lunch) auquel vous êtes cordialement conviés dès 13h00.

Association européenne pour le droit bancaire et financier Luxembourg A.s.b.l., association sans but
lucratif (abr. AEDBF Luxembourg A.s.b.l.)
Siège social : 12, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg F 9261



A E D B F

**Association Européenne de Droit Bancaire et Financier
Luxembourg**

PROGRAMME

- 13h00 Déjeuner-buffet
- 14h30 Mot de bienvenue par Mme Françoise THOMA, Directeur Général de la BCEE
- 14h35 Mot d'introduction à la conférence par Mme Marie-Paule GILLEN, Présidente de l'AEDBF Luxembourg
- 14h45 Discovering cryptocurrencies and their ecosystem, par M. Laurent KRATZ et M. Hossein NABILOU
Manuel pratique de l'utilisateur d'une cryptomonnaie
- 15h10 Les cryptomonnaies sous l'angle du droit privé : essai d'une approche civiliste, par M. Steve JACOBY
Comment le juriste de droit privé peut approcher les cryptomonnaies, comme bien, moyen de paiement, objet de contrats, objet de droits réels, ou encore à d'autres titres
- 15h35 Les régulateurs doivent-ils s'inquiéter de l'essor des cryptomonnaies?, par M. André PRUM
Risques potentiels des crypto-monnaies pour les utilisateurs, le système financier et en matière blanchiment et de financement du terrorisme et réactions des autorités de supervision du secteur financier et des banques centrales.
- 16h Pause café
- 16h20 Panorama du statut juridique des cryptomonnaies et des ICO en Europe, US et Asie, par M. Hubert de VAUPLANE,
De l'interdiction totale des cryptomonnaies à leur tolérance, de leur qualification de paiement ou d'instruments financiers, de la prohibition des ICO à leur régulation, l'éventail du monde des ICO et des cryptomonnaies est hétérogène. Petite revue de leur traitement juridique dans certaines juridictions (US, Japon, Europe, Suisse, Chine, Russie, Singapour...).



A E D B F

**Association Européenne de Droit Bancaire et Financier
Luxembourg**

- 16h45 Aspects réglementaires de la cryptomonnaie en Suisse, par Biba HOMSY
Qu'en est-il de la position du régulateur suisse ? Quels sont les approches et enjeux définis par le cadre réglementaire actuel ? Quelques cas pratiques seront abordés au cours de l'exposé.
- 17h10 PANEL avec les conférenciers et Mme Emilie ALLAERT.
- 17h45 Fin de la Conférence

Les conférenciers et intervenants au Panel

- Laurent KRATZ, CEO de NEOFAC TO & Co, Founder at Scorechain Luxembourg.
- Hossein NABILOU, Post-doc researcher at the University of Luxembourg
- André PRUM, Professeur à l'Université du Luxembourg, doyen fondateur de la Faculté de droit.
- Steve JACOBY, Avocat à la Cour (Luxembourg), chargé de cours associé à l'Université du Luxembourg.
- Hubert de VAUPLANE, Avocat au barreau de Paris, Professeur à Sciences Po (Paris).
- Biba HOMSY, Chief Compliance Officer, Credit Suisse SA Luxembourg.
- Emilie ALLAERT, Head of Operations and Project, Luxembourg House of Finance.

La conférence sera donnée en **langues française et anglaise**.



A E D B F

**Association Européenne de Droit Bancaire et Financier
Luxembourg**

Nous vous invitons à nous renvoyer votre fiche d'inscription dans les plus proches délais et au plus tard pour le 12 octobre 2018 (le nombre de places étant limité, nous procéderons suivant la méthode des premiers inscrits premiers admis), et ce uniquement par e-mail à envoyer à l'adresse figurant sur le formulaire ci-annexé. La participation aux frais d'un montant de 120 euros est à verser sur le compte de l'Association avant le 12 octobre 2018. Les membres de l'AEDBF et ceux de l'ALJB bénéficient d'un accès à prix réduit de 80 euros.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux à cette manifestation.

Bien cordialement,

**Pour l'AEDBF Luxembourg
La présidente**

Marie-Paule GILLEN



A E D B F

**Association Européenne de Droit Bancaire et Financier
Luxembourg**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(à retourner exclusivement par email à l'adresse : jil.weber@cssf.lu)

Je soussigné(e)

(Nom)

(Profession)

(Société)

Déjà membre AEDBF ou ALJB (2018) ? Merci de cocher la case applicable :

Oui

Non

m'inscris à la conférence AEDBF « **Les Cryptomonnaies : enjeu juridique pour le Luxembourg** » qui aura lieu au **Centre Bancaire « 19 Liberté » de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg (BCEE), le jeudi, 18 octobre 2018** au prix de 120 EUR (inscription au prix de 80 EUR pour les membres de l'AEDBF et de l'ALJB).

Je verse le montant de mon inscription sur le compte de l'AEDBF :

Bénéficiaire : AEDBF Luxembourg ASBL

IBAN : LU09 0019 3955 6591 9000

BIC : BCEELULL

Référence obligatoire « **NOM, PRENOM, CONF. 2018-10-18** »